



Charte des adhérents à l'association sportive

Mouilleron Sport Football

Une signature attestant la lecture et l'acceptation de cette charte par chaque joueur (et par ses parents pour les joueurs mineurs) est obligatoire pour toute demande d'adhésion au MSF. En cas de refus, les dirigeants du club se réservent le droit de ne pas accorder l'adhésion au MSF

Joueur :

- Je règle ma cotisation dans les délais prévus (avant le 1^{er} juillet pour toutes les catégories), sinon majoration de 30 € et dans tous les cas avant le 1^{er} entraînement).
- je respecte les horaires d'entraînements et de convocation,
- je respecte les équipements mis à ma disposition.
- je respecte mes adversaires, mes éducateurs, mes dirigeants, les supporters et les arbitres.
- je préviens mon éducateur de mes absences.
- j'assiste au maximum de séances d'entraînements.
- je pense esprit d'équipe avant esprit individuel.
- j'encourage les équipes de mon club.
- je serre la main à la fin de chaque match.
- je participe à la vie de mon club et me rend disponible pour aider à la réussite des manifestations.
- **Je respecte les décisions du bureau directeur du club.**
- Je suis le premier garant de **l'image du club.**

Dirigeant :

- Je respecte les joueurs, les adversaires, les éducateurs, les autres dirigeants, les supporters et les arbitres.
- je respecte les équipements mis à ma disposition et participe à la bonne organisation des matériels collectifs.
- je participe à la vie de mon club et me rend disponible pour aider à la réussite des manifestations.
- **je respecte les décisions du bureau directeur du club.**
- je montre l'exemple en étant fair-play et **je contribue pleinement à l'image du club.**

Supporter :

- je respecte les joueurs, les adversaires, les éducateurs, les dirigeants, les autres supporters et les arbitres.
- j'encourage mon équipe.
- je respecte les installations du complexe sportif communal.
- **je contribue pleinement à l'image du club !**

Parents :

- j'encourage les enfants et je les laisse s'exprimer.
- j'accepte et respecte les choix de l'éducateur de mon enfant.
- Je m'engage à participer à l'accompagnement des joueurs en suivant le planning préparé par les dirigeants.
- Lors des déplacements, je m'engage à veiller à la sécurité des jeunes qui me sont confiés.
- Si je transporte des jeunes de moins de 9 ans, j'utilise obligatoirement un rehausseur.
- Réciproquement, si mon enfant de moins de 9 ans est transporté par un tiers, je fournis un rehausseur.
- Je participe à la vie de mon club et me rend disponible pour aider à la réussite des manifestations.
- Je n'oublie pas que, même sur le bord du terrain, je contribue pleinement à **l'IMAGE DU CLUB !**

Educateur :

- Je respecte les joueurs, les joueurs adverses, l'éducateur adversaire, les dirigeants, les supporters et l'arbitre.
- je m'engage à montrer l'exemple envers le corps arbitral.
- je favoriserai la progression de mes joueurs avant le résultat pour qu'ils s'épanouissent ensemble.
- je me soucie de la sécurité lors des entraînements et des matchs.
- je n'accepte pas de joueurs sans licence à l'entraînement.
- Après chaque entraînement, je range le local matériel.
- Je passerai un diplôme si je le peux, (le club pourra le financer).
- **Je respecte et fais jouer chaque joueur quel que soit son niveau.**
- j'ai l'esprit « club » avant l'esprit « catégorie ».
- j'ai l'esprit « catégorie » avant l'esprit « équipe A ».
- j'ai l'esprit « d'équipe » avant la valorisation d'un joueur.
- je me réfère au projet sportif et pédagogique du club.
- **je contribue pleinement à l'image du club !**

Pour donner suite à un conflit, ou en cas de non-respect de cette charte, le bureau directeur du MSF se réserve le droit de convoquer et d'éventuellement sanctionner un de ses membres par sa commission de discipline .En outre, en cas d'amende payée par le club, suite à un comportement inapproprié d'un de ses membres, le club se réserve le droit de demander à ce membre le remboursement de l'amende et de suspendre sa licence tant que la situation n'est pas réglée.

Tout licencié majeur ou Toute famille qui ne désire pas donner un droit d'image de son enfant ou de ses enfants mineurs doit le mentionner par écrit en adressant son refus à l'aide d'un message adressé à mouilleron sportfootball@gmail.com en précisant le prénom et nom de chaque enfant.

De son côté, par l'intermédiaire de son bureau directeur, le club du MSF s'engage à :

- Garder un double objectif de **réussite sportive et humaine**, Toujours en œuvrant avec le souci de l'image du club et de la commune,
- **Accueillir et faire jouer ceux qui souhaitent pratiquer le football**, dans la limite des capacités d'accueil du club et sous réserve qu'ils acceptent les règles de vie du MSF.
- **Proposer à nos joueurs le meilleur encadrement technique et éducatif possible** pour Favoriser leur évolution de footballeur.
- Inculquer à nos jeunes (et aux moins jeunes) un état d'esprit de camaraderie, de solidarité, d'honnêteté, d'abnégation ... qui leur servira dans la vie de tous les jours.
- Tout mettre en œuvre pour assurer la bonne santé financière de l'association.

Date

SIGNATURE